

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Compte tenu de la détermination du FPRC à agir de bonne foi et sans délai pour la mise en œuvre accélérée de l'APPR-RCA afin d'une paix durable, réconciliation nationale et stabilité politique effectives et enracinées en République Centrafricaine ;

Attendu que le FPRC entend réaffirmer et consolider les principes fondamentaux de paix, d'unité et réconciliation nationales qui constituent la pierre angulaire de son action politique ;

Soucieux de la complexité des facteurs susceptibles d'impacter le contexte sécuritaire, aussi bien dans l'arrière-pays que dans les confins de la République Centrafricaine, particulièrement en début de la saison sèche ;

Le Bureau Exécutif National du FPRC demande avec insistance le déploiement progressif des forces de sécurité et de défense (FSD) dans les zones sous son contrôle en vue de l'effectivité du Comité Technique de Sécurité (CTS) et, également, de la mise en place et de l'opérationnalité des Unités Spéciales Mixtes de Sécurité (USMS), avant octobre 2019.

Le Bureau Exécutif National du FPRC salue l'avancée du processus de paix, tel que consacré dans l'APPR-RCA. Cependant, demande aux Garants de l'Accord de procéder à l'évaluation de la mise en œuvre des dispositions de l'APPR-RCA par tous les signataires en vue de la présentation du bilan six mois après la signature de l'Accord, à Bangui.

A la communauté internationale dans son ensemble, le Bureau Exécutif National réitère, comme souligné dans le préambule de l'APPR-RCA : « la nécessité de restaurer sans délai la sécurité en République Centrafricaine, d'y promouvoir durablement la paix et la stabilité, et de s'atteler impérieusement à une profonde réconciliation nationale » ; et demande que la mise en œuvre des dispositifs prévus dans le cadre l'APPR-RCA soient en adéquation avec les enjeux et les défis sécuritaires et selon le contexte particulier de chaque région.

N°délé, le 10 juillet 2019 Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Général Noureidine Adam